

OBJET - Déclassement de la Voirie Communale d'une partie
du chemin de la Jamaïque.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal du 30/10/72
et approbation préfectorale du 11/12/72 le chemin de la
Jamaïque à Commune Prima était incorporé dans la Voirie
Communale.

Le Stade de l'Est a été construit en partie sur
le tracé de ce chemin ; il convient donc maintenant de
déclasser la partie du chemin comprise dans l'emprise
du Stade (250 m de longueur).

L'enquête publique préalable s'est déroulée du
lundi 28/09/81 au vendredi 16/10/81 et compte tenu du
rapport du Commissaire Enquêteur je vous propose le
déclassement de la Voirie Communale de cette partie du
chemin de la Jamaïque.

Je mets la question aux voix.

M. Marcel HOARAU - Le Stade a été construit sur la
voie qui menait à Commune Prima. Il faut maintenant déclas-
ser cette voie, qui se trouve dans le stade, et classer la
voie de déviation.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.
